

# Le territoire sous bonne garde ?



*Au Québec, les aires protégées couvrent 6 % du territoire,  
incluant le réseau des parcs nationaux, qui compte pour moins de 0,5 %.*

*Les scientifiques recommandent d'atteindre au moins 50 %.*

*À l'heure où les changements climatiques menacent la nature, précieux patrimoine collectif,  
il convient de se demander comment le Québec pourrait mieux se porter à sa défense.*

par Marie-Ève Marchand  
et Harvey Locke

**L**idée de créer des parcs nationaux au Québec était des plus nobles. Protéger la nature, c'est se donner la chance de la découvrir tout en sauvegardant ses espèces et ses ressources naturelles, indispensables à notre survie. Bien qu'il couvre seulement 0,5 % du territoire, le réseau des parcs nationaux abrite des joyaux de notre patrimoine naturel et collectif, tel le Parc national du Mont-Tremblant, créé il y a plus de 50 ans. Ce

parc protège une partie de la montagne, mais aussi une portion de la forêt mixte qui caractérise les Laurentides. On peut s'y balader des heures durant, descendre ses rivières en canot ou en kayak et, lorsque l'hiver s'installe, l'arpenter en skis ou en raquettes. La possibilité qu'offre ce parc d'embrasser la nature contraste avec l'intense remue-ménage des touristes de la station de ski voisine. Un parc incite à la contemplation, mais attire aussi des projets de développement qui mettent parfois en péril son essence même, soit sa beauté et sa nature. Situé dans la région des Appalaches du Nord, le Parc national de la Gaspésie est

*Ses innombrables lacs et rivières font du Parc national du Mont-Tremblant un lieu prisé pour observer l'automne miroiter dans l'eau.*

Photo : Enviro Foto, Sépaq